

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne**

Band (Jahr): **15 (1845)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# TABLE

## CHRONOLOGIQUE

DES LOIS, DÉCRETS, ETC.,

*contenus dans le tome XV du bulletin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 31 décembre 1845 inclusivement.*

1845.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
7 mars. 1855.	CIRCULAIRE aux préfets, concernant la sanction des réglemens de jouissance des biens communaux.	3
1845 15 janvier.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets, déterminant l'emploi du produit des objets saisis.	4
3 février.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets des districts du Jura, aux vice-préfets de Neuveville et de Laufon, et au préfet de Bienne, relative à l'autorisation de lever des contributions communales.	6
5	ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i> , concernant les corps-francs.	8

1845.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
10 février.	ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i> , relatif à l'acquittement des droits de patente des distillateurs.	12
12	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux préfets de l'ancienne partie du canton , concernant les témoins dans les affirmations solennelles.	13
28	RÈGLEMENT du <i>Conseil-exécutif</i> pour les examens de médecine et de chirurgie.	14
19 mars.	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à la Direction de la police centrale , aux préfets , aux présidens des tribunaux de première instance , aux vice-préfets de Laufon et de Neuveville , au juge d'instruction du district de Berne et à la Direction de la police de la ville de Berne , touchant la convention conclue avec Argovie pour le remboursement des frais résultant des commissions rogatoires.	21
9 avril	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> aux présidens des tribunaux de première instance , concernant les affaires que des avocats ou des procureurs appelés sous les armes seraient empêchés de soigner.	23

1845.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
26 avril	CIRCULAIRE du <i>Conseil-exécutif</i> à la Direction de la police centrale, aux préfets, aux présidens des tribunaux de première instance, aux vice-préfets de Laufon et de Neuveville, au juge d'instruction du district de Berne et à la Direction de la police de la ville de Berne, touchant la convention conclue avec Soleure pour le remboursement des frais résultant des commissions rogatoires.	24
30	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'organisation de l'inspection des mines.	26
2 mai.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , apportant quelques modifications à la loi du 22 novembre 1842 sur les péages.	28
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , fixant le traitement des employés des péages et de l'ohmgeld.	30
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant les affaires de culte des communes de Grellingue et de Duggingen.	33
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , fixant le traitement du vice-préfet de Laufon et de son secrétaire.	35

1845.	TITRES	PAGES.
DATES.	DES LOIS , DÉCRETS , ETC.	
2 mai.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , augmentant le traitement du sous-commissaire des fiefs.	36
25 juin.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , portant reconnaissance de la Caisse nationale de prévoyance suisse comme personne morale.	38
26	DÉCISION du <i>Grand-Conseil</i> , relative au droit de suffrage des régens dans les assemblées primaires.	41
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , prononçant la séparation politique du diocèse de Kandergrund d'avec la paroisse de Frutigen.	42
27	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , concernant la formation des corps-francs.	43
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , modifiant quelques dispositions de la loi du 22 novembre 1842 sur les péages.	45
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur le traitement de l'ingénieur-vérificateur du cadastre du Jura.	47
28	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur le traitement de l'intendant des péages et de l'ohmgeld.	50

1845.	TITRES	PAGES .
DATES.	DES LOIS, DÉCRETS, ETC.	
28 juin.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'abolition du droit statutaire de l'Emmenthal pour la commune de Schangnau	51
14 nov.	ARRÊTÉ du <i>Conseil-exécutif</i> sur les émolumens à payer pour les examens des personnes qui se vouent à l'art de guérir.	53
24	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> , portant création d'un progymnase français pour la partie réformée du Jura.	55
26	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur le traitement des fonctionnaires de la vice-préfecture de Neuveville et Montagne-de-Diesse.	57
»	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'imposition des propriétés domaniales.	58
8 décemb.	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur les arpentages parcellaires dans le Jura.	60
10	DÉCRET du <i>Grand-Conseil</i> sur l'abolition des charrois à la charge des districts et des communes.	63
20	Loi sur la liquidation des dîmes, cens fonciers, lods et prémices.	65

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

# TABLE

## ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XV

DU

### Bulletin des Lois, Décrets et Ordonnances

DE LA RÉPUBLIQUE DE BERNE.



(NOTA : le chiffre indique la page.)

#### A.

ACCOUCHEMENS. Art des — V. *Examens*.

ADJOINT de l'inspecteur des mines, Son traitement, 27.

AFFIRMATIONS solennelles. V. *Témoins*.

ARGOVIE. Convention avec le gouvernement de cet État pour le remboursement des frais résultant des commissions rogatoires, 21.

ARPENTAGES parcellaires dans le Jura. (Décret sur les) 60.

ASSOCIATIONS (Les) armées, sans l'autorisation du Conseil-exécutif, sont interdites, 44.

AVOCATS. Pour les procès civils qu'ils ont à soigner en première instance, un délai ou un nouveau terme peut être accordé aux avocats qui se trouvent au service militaire, 23.

#### B.

BURE. Le bureau de péage de — est supprimé, 32.

**C.**

CADASTRE du Jura. Fixation du traitement de l'Ingénieur-vérificateur du — 47. V. *Arpentages*.

CAISSE nationale de prévoyance suisse. Sa reconnaissance comme personne morale , 38.

CENS FONCIERS. Loi sur la liquidation des — , 65.

CHARROIS. Les — à la charge des districts et des communes sont abolis , 63.

CHIRURGIENS. V. *Examens*.

COLLÈGE DE SANTÉ. V. *Examens*.

COMMISSIONS ROGATOIRES. V. *Argovie et Soleure*.

COMMUNES. V. *Règlements*.

CONTRIBUTIONS communales. Circulaire relative à l'autorisation de lever des — , 6.

La fortune publique est soumise aux — , 58.

CORPS-FRANCS. Arrêté concernant les — , 8. Décret concernant la formation des — , 43.

**D.**

DIACONAT de Kandergrund. Sa séparation politique d'avec la paroisse de Frutigen , 42.

DÎMES. Loi sur la liquidation des — , cens fonciers, lods et prémices , 65.

DISTILLATEURS. Arrêté relatif à l'acquittement des droits de patente des — , 42.

DROIT STATUTAIRE de l'Emmenthal aboli pour la commune de Schangnau , 51.

DUGGINGUE. Les rapports spirituels existant entre les communes de Grellingue et de Duggingen sont dissous , 33. Traitement du vicaire , 34.

**E.**

EXAMENS de médecine et de chirurgie. Règlements pour les — , 14. Emolumens à payer pour les — , 53.



**F.**

**FIEFS.** Traitement du sous-commissaire des — , 36.

**FINSTERHENNEN.** Le bureau de péage de — est supprimé , 32.

**FORTUNE PUBLIQUE.** (La) est soumise aux contributions communales et des pauvres , 58.

**FRUTIGEN.** Le diaconat de Kandergrund est politiquement séparé d'avec la paroisse de — , 42.

**G.**

**GRELLINGUE.** La commune de — forme une paroisse particulière , 53.

**I.**

**IMPOSITION** des propriétés domaniales. Décret sur l' — 58.

**INGÉNIEUR-VÉRIFICATEUR** du cadastre. Fixation de son traitement , 47.

**INSPECTEUR DES MINES.** V. *mines*.

**INTENDANT** des péages et de l'ohmgeld. Fixation de son traitement , 50.

**J.**

**JURA.** Circulaire relative à l'autorisation de lever des contributions communales dans le — 6. V. *Cadastre*.

Création d'un progymnase pour la partie réformée du — 55.

Arpentages parcellaires dans le — 60.

**K.**

**KANDERGRUND.** Le diaconat de — est politiquement séparé d'avec la paroisse de Frutigen , 42.

**L.**

**LAUFON.** Traitement du vice-préfet et de son secrétaire , 35.

**LODS.** Loi sur la liquidation des — , 65.

**LUGNEZ.** Le bureau de péage de — est supprimé , 32.

**M.**

MÉDECINS. V. *Examens*.

MINES. Décret sur l'organisation de l'inspection des mines, 26.

MUNTSCHER. Le bureau de péage de — est supprimé, 32.

**N.**

NEUEVILLE. Traitement des fonctionnaires de la vice-préfecture de — et montagne de-Diesse, 57.

NOTAIRES. Instruction pour les — de l'ancienne partie du canton, concernant les témoins dans les affirmations solennelles, 13.

**O.**

OHMGELD. V. *Péages*.

**P.**

PARCELLAIRES. Décret sur les arpentages — 60.

PATENTES de distillateurs. Droits à acquitter, 12.

PÉAGES. Circulaire déterminant l'emploi des objets saisis, 4.

Décrets modificatifs de la loi du 22 novembre 1842, 28.

45. Traitement des employés des péages, 30 — de l'intendant, 50.

PRÉFETS. Les — sanctionnent les réglemens pour la jouissance des biens communaux, 3.

PRÉMICES. Loi sur la liquidation des —, 65.

PROCUREURS. V. *Avocats*.

PROGYMNASE. Création d'un — pour la partie réformée du Jura, 55.

**R.**

RÉGENS. Les — ont droit de suffrage dans les assemblées primaires, 41.

RÈGLEMENS. Les — pour la jouissance des biens communaux sont approuvés par les préfets, 3.

**S.**

SCHANGNAU. Le droit statutaire de l'Emmenthal est aboli pour la commune de — 51.

**SECRETARE du vice-préfet de Laufon.** Augmentation de son traitement, 35. — de Neuveville et montagne de Diesse, 57.  
**SOLEURE.** Convention conclue avec — pour le remboursement des frais résultant des commissions rogatoires, 24.  
**SOUBEY.** Le bureau de péage de — est supprimé, 32.  
**SOUS-COMMISSAIRE DES FIEFS.** Fixation de son traitement, 37.

**T.**

**TAXES communales.** Décret sur l'imposition des propriétés domaniales —, 58.  
**TÉMOINS.** Circulaire concernant les — dans les affirmations solennelles, 13.  
**TREITEN.** Le bureau de péage de — est supprimé, 32.

**V.**

**VICE-PRÉFET de Laufon.** Traitement, 35. — de Neuveville. Traitement, 57.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

---